

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

RÉUSSIR SA POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ ET DE RÉTENTION
DES COMPÉTENCES EN MILIEU HOSPITALIER

EXPERT INTERVENANT :

Vincent TORTES SAINT JAMMES
directeur d'hôpital



Distanciel
11 et 12 juin. 2025



Paris / Malakoff
09 et 10 déc. 2025

RÉUSSIR SA POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ ET DE RÉTENTION DES COMPÉTENCES EN MILIEU HOSPITALIER

 2 jours

 1 200 € TTC

 11-12/06/2025 - Distanciel
09-10/12/2025 - Paris / Malakoff

 Disponible en intra

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'attractivité et de la rétention des compétences en milieu hospitalier : améliorer la qualité des soins et assurer une continuité de services
- Identifier et appliquer les meilleures pratiques pour attirer et fidéliser les professionnels de santé : renforcer l'engagement et la satisfaction des équipes soignantes
- Développer des stratégies de récompense et de reconnaissance efficaces : augmenter la motivation et la productivité des équipes
- Mettre en place des politiques de développement professionnel et de gestion de carrière : favoriser la progression et la rétention des talents
- Élaborer un plan d'action concret pour la mise en œuvre des politiques d'attractivité et de rétention : garantir des résultats durables et mesurables

PROGRAMME

- I. COMPRENDRE LES ENJEUX DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA RÉTENTION :
- II. IDENTIFIER LES FACTEURS D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION :
 - Analyser les besoins et attentes des professionnels de santé
 - Étudier les tendances actuelles et les défis du recrutement et de la fidélisation
- III. PRÉSENTER DES ÉTUDES DE CAS DE RÉUSSITE :
 - Analyser des exemples concrets de politiques réussies
 - Identifier les facteurs clés de succès et les erreurs à éviter
 - Atelier pratique 1 : élaborer une stratégie d'attractivité :
 - Développer des stratégies basées sur les meilleures pratiques et les besoins spécifiques des participants
- IV. METTRE EN PLACE DES POLITIQUES DE RÉCOMPENSE ET DE RECONNAISSANCE :
 - Définir des programmes de récompense efficaces (bonus, reconnaissance publique, promotions)
 - Intégrer des stratégies de reconnaissance non monétaire
- V. DÉVELOPPER DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL :
 - Créer des opportunités de formation continue et de développement de carrière
 - Mettre en place des programmes de mentorat et de coaching
 - Atelier pratique 2 : mettre en œuvre des stratégies de rétention :
 - Élaborer des plans d'action concrets pour la mise en œuvre des politiques de rétention
- VI. GÉRER LES IMPRÉVUS ET OPTIMISER LES RESSOURCES :
 - Anticiper et gérer les absences et les départs imprévus
 - Optimiser l'utilisation des ressources humaines pour maintenir la qualité des soins
- VII. ÉVALUER L'IMPACT ET LES RÉSULTATS :
 - Utiliser des indicateurs de performance pour mesurer l'efficacité des politiques mises en place
 - Ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus
 - Atelier pratique 3 : évaluation et ajustement des politiques :
 - Utiliser des tableaux de bord et des indicateurs de performance
- VIII. ÉVALUATION DE LA SESSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

PROFIL DES INTERVENANTS

- Vincent TORTES SAINT JAMMES : directeur d'hôpital
- Expert membre du réseau Phosphoria

PUBLIC CONCERNÉ

- Chefs de pôle et chefs de service
- Cadres de santé
- Directeurs d'hôpital et directeurs des soins
- Attachés de direction et responsables qualité
- Responsables des ressources humaines

LES + PHOSPHORIA

- Formation pratique et interactive avec des études de cas et des ateliers
- Approche méthodologique spécifique au contexte hospitalier
- Échanges d'expériences entre professionnels du secteur

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr



Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00475 : Réussir sa politique d'attractivité et de rétention des compétences en milieu hospitalier

Tarif individuel : 1 200 €	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00	
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	<input type="checkbox"/> 11-12/06/2025 - Distanciel	<input type="checkbox"/> 09-10/12/2025 - Paris / Malakoff

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

▼ Civilité	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap :
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	
.....	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

▼ Civilité	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap :
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	
.....	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

▼ Civilité	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap :
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	
.....	

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
▼ Fonction (Métier) :	▼ Service ou Pôle d'appartenance :	
<input type="checkbox"/> Directeur des affaires médicales <input type="checkbox"/> Directeurs des soins <input type="checkbox"/> Dir/Resp de la formation continue	<input type="checkbox"/> Dir/Resp des ressources humaines <input type="checkbox"/> Responsable administratif <input type="checkbox"/> Autre :	
► Adresse e-mail (Obligatoire) :	► Téléphone (Obligatoire) :	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

<input type="checkbox"/> Établissement	<input type="checkbox"/> Personne Physique
► Raison Sociale :	► Numéro de SIRET :
► Adresse (numéro, voie et complément) :	
► Code Postal :	► Ville :

SERVICE FACTURATION

Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :	► Téléphone :
▼ Frais d'inscription pris en charge par :	▼ Subrogation financière par :		
<input type="checkbox"/> L'Établissement <input type="checkbox"/> Participant	<input type="checkbox"/> ANFH <input type="checkbox"/> Autre OPCO	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :	
► Raison Sociale :	► Facturation sur Chorus Pro : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	► Si oui, N° d'engagement :	
► Adresse (numéro, voie et complément) :			
► Code Postal :	► Ville :	► E-mail :	

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à.....le	Fait à.....le
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 26 ans

4000 professionnels de santé formés chaque année et plus de 200 formateurs experts santé

300 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la santé physique et psychologique des soignants

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Pour toute annulation dans les 20 jours intervenant avant le premier jour de formation : 50% du coût total de la formation est due.

Pour toute annulation intervenant 8 jours avant le premier jour de formation : 100% du coût total de la formation est due.

Toutefois, Phosphoria offre la possibilité à l'entreprise, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire initialement inscrit par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et ce après accord de notre équipe pédagogique et sous condition de retour signé des conventions. Pour les formations intra-établissement : toutes annulations par l'établissement doit être confirmée par écrit, cette dernière entraînera la facturation des frais engagés sur présentation de justificatifs.

Report des formations : toute demande de report doit être formulée par écrit et reçue 4 semaines avant le 1^{er} jour de la formation.

Les reports d'inscription sur une autre session du même programme de formation jusqu'à la fin de l'année calendaire sont admis moyennant des frais supplémentaires forfaitaires de 95 €, sous réserve du règlement de la facture concernée.

Annulation des organisateurs : les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler cette formation à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Dans la mesure du possible, les stagiaires inscrits sont avertis par écrit. Seuls les frais d'inscription sont remboursés conformément à l'article L.6354-1 du Code du travail, y compris dans l'hypothèse d'une annulation due à un cas de force majeure survenu notamment le jour-même de la formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

